AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-82013118

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la Circonscription :
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél. : (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél. : (21) 59.99.35

Abonnement Annuel 85,00 F.
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP 5701.50 Lille

BULLETIN n° 273 du 7 juillet 1982

GRANDES CULTURES

POMMES DE TERRE : MILDIOU

Du 26 juin à début juillet, le mildiou a eu tendance à se généraliser et à s'étendre surtout dans les zones à pluviométrie abondante et là où les orages ont été particulièrement violents.

La situation est la plus critique par exemple dans les secteurs de ST QUENTIN, HAM, PERONNE, CHAULNES, HARBONNIERES, ROSIERES EN SANTERRE.

Cela peut s'expliquer par un lessivage très rapide des dépôts fongicides et souvent une impossibilité de pénétrer dans les parcelles après les orages laissant ainsi le feuillage sans protection dans ces conditions particulières.

Demeurer extrêmement prudent et intervenir dans les conditions énoncées dans notre bulletin du 30 juin d'autant plus que les derniers orages du 2 juillet ont été favorables aux contaminations à partir des taches et foyers déjà existants dans de nombreuses parcelles.

D'une manière générale, la maladie peut évoluer dans les 4 à 6 jours qui suivent une hygrométrie prolongée. Le renouvellement des traitements s'impose si les conditions climatiques sont à nouveau favorables aux contaminations (périodes chaudes et humides).

Rappelons que sur taches déclarées, aucun produit n'a vraiment un effet éradicant mais on peut tenter de réaliser deux interventions espacées de 3 à 4 jours à l'aide d'un produit de contact ou pénétrant utilisé à une dose majorée d'environ 30 à 50 %.

Dans la mesure où le nombre des foyers est encore limité dans la parcelle, ne pas hésiter à détruire chimiquement ceux-ci ainsi que les abords immédiats.

Rappelons aussi que :

les tests de résistance au métalaxyl mis en place à la Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS permettent de mettre en évidence 3 cas :

- *à SOLESMES (59) en pleine zone de résistance décelée en 1981,*
- *à HEM LENGLET (59) en pleine zone de résistance décelée en 1981,*
- *à AUBIGNY AUX KAISNES (02) en bordure de la zone de résistance (cette souche sera testée à nouveau pour confirmation).*

En conséquence, ne pas utiliser l'ACYLON P sur l'axe VALENCIENNES CAMBRAI, PERONNE (comme nous l'avons déjà rappelé plusieurs fois) et dans la zone de 7,8 Km de rayon autour d'AUBIGNY AUX KAISNES.

PYRALE DU MAIS

Dans l'AISNE, le vol a débuté dans les derniers jours de juin. On compte actuellement en vallées, surtout dans le SUD DE L'AISNE 8 à 10 % de pieds portant des pontes.

Si l'on atteint le stade de réceptivité soit 50 % de panicules mâles visibles au fond du cornet, des traitements peuvent être envisagés dans la période du 10 au 15 juillet dans les secteurs de Vallées du Sud de l'Aisne (Vallée du Petit Morin, du Surmelin) et de la Marne (voir tableau des spécialités autorisées).

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant : J. PETIOT

Pour les autres secteurs : PLATEAU de BRIE, du VALOIS, du TARDENOIS, vallée de l'AISNE et de la VESLE, il n'est pas possible de préciser la situation actuelle et les traitements ne s'imposent pas dans l'immédiat.

Dans l'OISE, la situation n'est pas préoccupante actuellement et, sauf cas très particuliers, aucune intervention ne se justifie dans l'immédiat.

Dans la Somme, aucune ponte n'a encore été décelée. Ne pas intervenir mais attendre de nouvelles informations.

Rappelons que seules sont autorisées à la vente, pour lutter contre la pyrale du maïs, des spécialités en formulations granulées. L'emploi des pyréthrinoïdes liquides ou de produits de type ORTHEN 50 est formellement à proscrire.

LUTTE CONTRE LA PYRALE DU MAIS

TYPES DE PRODUITS	MATIERES ACTIVES		SPECIALITES COMMERCIALES		
	NOMS	DOSES/HA	NOMS	TENEURS	DOSES/HA
PRODUITS BIOLOGIQUES	Bacillus thuringiensis		Bactospeïne Dipel	500 U A K/mg 360 U I/mg	30 kg
PRODUITS CHIMIQUES	chlorpyriphos	375 g	Dursban 1,5 G	1,5 %	25 kg
	cyperméthrine	50 g	Ripcord G	0,2 %	25 kg
	endosulfan	1250 g	Thiodan 5 G	5 %	25 kg
	etrimfos	750 g	Ekamet Gran.	5 %	15 kg
	fénitrothion	750 g	Pirizol Sumifrène	3 %	25 kg
	parathion	750 g	Ecadion Gran. Ekatox 2,5 G Sopral Gran.	2,5 %	30 kg
		625 g	Kriss 2,5 g	2,5 %	25 kg
	permethrine	75 g	Perthrine MG	0,3 %	25 kg
	phoxime	1250 g	Agridine 5 G Volaton 5	5 % 5 %	25 kg 25 kg
	phoxime	625 g	Volaton 2,5 Ditox	2,5 % 2,5 %	25 kg 25 kg
	profenophos	1250 g	Pirizol super	5 %	25 kg
	tétrachlorvinphos	1500 g	Gardona G 5	5 %	30 kg
	triazophos	1250 g	Hostathion GS Hostathion 5 G	5 %	25 kg

PUCERONS DE LA BETTERAVE

Il nous faut signaler que, depuis fin juin et surtout début juillet, un vol relativement important de diverses espèces vectrices de jaunisse, dont Myzus persicae, Aphis fabae et Macrosiphum euphorbiae, a pu être décelé à ARRAS.

Cette situation se confirme dans les différentes zones de piégeage du NORD PAS-de-CALAIS et de la PICARDIE.

Surveiller l'arrivée éventuelle de ces pucerons en parcelles.

CULTURES LEGUMIERES

HARICOT

"PUCERONS NOIRS" :

Intervention à partir de 2 à 5 individus par plante. N'utiliser que des produits non dangereux pour les hyménoptères (abeilles, bourdons...).

BOTRYTIS - SCLEROTINIA :

En début floraison, effectuer un traitement avec une spécialité à base de vinchlozoline (RONILAN) ou de procymidone (SUMISCLEX) à raison de 1,5 Kg de produit commercial/Ha.

Si les conditions météorologiques restent favorables (pluviométrie faible), ce traitement est suffisant pour protéger jusqu'à la récolte.

Dans le cas contraire, un deuxième traitement est conseillé à environ 15 jours du premier avec les matières actives suivantes : bénomyl (BENLATE), carbendazime (Nombreuses spécialités) à 600 g de matière active/Ha, iprodione (ROVRAL) à 1,5 Kg de produit commercial/Ha ou les associations (spécialités EPIDOR P, GREX, PELTAR, BAVISTINE M) à 3 Kg de produit commercial/Ha.

CHOUX

"PUCERONS CENDRES" à ARRAS :

Captures en nette progression. Etre très vigilant.

PIERIDES ET AUTRES CHENILLES DEFOLIATRICES :

A la liste des produits publiée le 16 juin 1982 (bulletin n° 270) ajouter méthomyl (LANNATE) 0,200 l de produit commercial/Hl.

ARBORICULTURE FRUITIERE

CARPOCAPSE

Comme annoncé dans le bulletin précédent, les éclosions ont repris entre le 3 et le 5 juillet dans les secteurs du PAS-de-CALAIS, du NORD (sauf Flandres et zone côtière), du VALOIS et du SUD de l'AISNE.

Le vol continue avec une intensité moyenne, plus important cependant.

Pour les autres secteurs (FLANDRES, SOMME, Région de LAON) le vol est terminé. Plus de risque pour l'instant.

CAPUA

Plus de risque également.

SESIE

Début du vol le 1er juillet avec intensification les 4 et 5 juillet. Une indication sur la présence est donnée par les dépouilles nymphales en partie sorties du tronc, principalement à proximité des chancres.

Intervention en fin de semaine, début de semaine prochaine. On peut utiliser les pyréthrinoïdes de synthèse, aux doses indiquées par les fabricants, qui sont également valables pour carpocapses, capua, psylles ; mais en limiter l'emploi à un ou deux traitements.

INFORMATIONS CONCERNANT L'AZINPHOS ETHYL

Par suite de dispositions plus restrictives concernant les normes de résidus tolérables de cette matière active, et adoptées par certains pays européens, son emploi sur les fruits susceptibles d'être exportés est déconseillé.

CULTURES ORNEMENTALES

OIDIUM PERFORANT DU LAURIER CERISE

Les attaques sont susceptibles de se déclencher dès maintenant.

Les feuilles des jeunes pousses se recroquevillent et l'on voit à la face inférieure un feutrage blanchâtre. Par la suite, les parties atteintes brunissent et se nécrosent d'où apparition de perforations aux contours irréguliers.

En parcs et jardins, l'effet décoratif ou d'isolation (haies) est amoindri ; en pépinières, la croissance est ralentie et la commercialisation compromise.

Les plantes en mauvaises conditions de végétation (ombragées, en sol chlorosant...) ou cultivées en containeurs sont plus sensibles à la maladie.

LUTTE :

Effectuer des traitements préventifs dès l'apparition des premiers symptômes tous les 15 - 20 jours, au moins trois traitements durant la période active de végétation.

Produits utilisables (entre autres) :

- soufre micronisé	600 g de M.A./Hl	Nombreuses spécialités,
- bupirimate	26 g	Nombreuses spécialités,
- pyrasophos	30 g	AFUGAN
- fenarimol	4 g	RUBIGAN, RIMIDINE
- triforine	35 g	SAPROL, FUNGIL X
- ditalimphos	50 g	PLONDREL, LAPTRAN

Il est conseillé d'ajouter un mouillant.

Le triadiméfon (BAYLETON) est également utilisable (15 g de matière active/Hl) mais il réduit la croissance. Ceci est un inconvénient en pépinière ; cependant, certains utilisateurs peuvent le considérer comme un avantage.

Les produits indiqués peuvent être aussi utilisés pour l'oïdium du rosier à des doses identiques ou voisines (voir notice du fabricant).